

Répartition selon les disciplines de l'examen international de l'IBLCE® et en CERP

Cette répartition est prévisionnelle et sera ajustée en fonction du programme réalisé en classe virtuelle synchrone, défini avec les participants.

Les disciplines définies dans le programme de l'examen international de l'IBLCE® sont :

- I. Développement et nutrition
- II. Physiologie et endocrinologie
- III. Pathologie
- IV. Pharmacologie et toxicologie
- V. Psychologie, sociologie et anthropologie
- VI. Techniques
- VII. Compétences cliniques

	I	II	III	IV	V	VI	VII	Total
Travail tutoré	1 h 00					1 h 00	0 h 30	2 h 30
Classe virtuelle synchrone	8 h 30	5 h 00	8 h 30	3 h 30	1 h 00	1 h 30	8 h 00	36 h 00
Total	9 h 30	5 h 00	8 h 30	3 h 30	1 h 00	2 h 30	8 h 30	38 h 30

La répartition en CERP L, R et E donnée ci-dessous est également prévisionnelle.

	CERP L	CERP E
Travail tutoré	2.5	0
Travail en classe virtuelle synchrone	33.5	2.5
Total	36	2.5